



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 Septembre 2024**

Le vingt-trois septembre deux mil vingt-quatre dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 17 Septembre 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

Procurations : 0

Convocation
17 Septembre 2024

Délibération Numéro

2024.23.09.09

Objet :

**SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE
CAVELIER EMMA**

Membres présents :

M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, Mme MICHONNET Pascale, M. AUBER François, Mme RACINE Claire, M. LEMAISTRE Alain, Mme GEHAN Danielle, Mme CHARDEY Brigitte, M. COURSEAUX Pierrick, M. COULTOUKIS Vassili, M. LEFEVRE Christophe, M. LE CORRE Gérald, Mme PIERRE Angélique

Absents excusés :

Mme MAILLARD Martine, Mme LECUYER Marie-Hélène,

Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, Secrétaire de Mairie

Secrétaire de Séance :

Le Président de la séance procède à l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 DU Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

Madame Danielle GEHAN est désignée pour remplir cette fonction.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une demande de subvention de M. et Mme Cavelier.

Leur fille Emma est une jeune athlète de 14 ans évoluant au Club Sportif Gravenchonnais dans la discipline de nage avec palmes.

Elle s'est fait remarquer par ses performances et ses excellents résultats au niveau National et Régional.

Emma est sélectionnée pour représenter la France aux championnats du monde junior U16 en Hongrie en décembre 2024.

La participation à cette compétition implique des dépenses importantes (achat de matériel et frais de déplacement).

Monsieur Le Maire propose d'accorder une subvention pour le déplacement de Mme Emma CAVELIER à la coupe du Monde Junior U16 organisée en Hongrie pour un montant de 300.00€

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

→ **Décide** d'accorder une subvention de 300€ à M. et Mme CAVELIER.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire

La Secrétaire de séance

Gérard CAPOT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20240923-2024230909-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2024